

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mai 2008

OBJET

de la Délibération

**EXTENSION DE LA
CANTINE DE
L'ECOLE ALBERT
CAMUS
ATTRIBUTION DES
MARCHES DE
TRAVAUX**

Date de convocation du Conseil Municipal

22 mai 2008

Date d'affichage : 22 mai 2008

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

M. JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mme ROUILLARD, M. DERRIEN, Mme LE STRAT, MM. MOUHAOU, PERESSE, Mme GUEGAN, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

Mme DORE-LUCAS à M. JARNO
M. BAUCHER à M. LE DORZE
Mme PESSEL à M. PARMENTIER
M. LE BARON à M. MARCHAND

Absents

EXTENSION DE LA CANTINE DE L'ECOLE ALBERT CAMUS ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX

Rapport de Henri LE DORZE

Actuellement, les élèves des classes primaires et maternelles de l'école Albert Camus qui déjeunent sur place sont répartis sur deux services.

Afin qu'ils puissent se restaurer dans de meilleures conditions une extension qui doublera la capacité d'accueil du réfectoire est indispensable.

Georges MAISEAU, architecte, a été retenu comme maître d'œuvre pour les futurs travaux.

Une consultation par appel d'offres ouvert est parue au BOAMP et dans Ouest-France 56.

Le marché est dévolu en 11 lots séparés.

L'estimation établie par le maître d'œuvre au stade du projet est la suivante :

Lot 1 – Gros œuvre : 75 204.48 € TTC

Lot 2 – Charpente : 10 189.92 € TTC

Lot 3 – Couverture zinc : 16 959.28 € TTC

Lot 4 – Menuiseries extérieures aluminium – fermetures : 22 448.92 € TTC

Lot 5 – Menuiseries intérieures bois : 7 211.88 € TTC

Lot 6 – Cloisons sèches : 5 669.04 € TTC

Lot 7 – Plafonds suspendus : 5 549.44 € TTC

Lot 8 – Revêtement de sols carrelage – faïence : 10 823.80 € TTC

Lot 9 – Peinture : 7 451.08 € TTC

Lot 10 – Chauffage – VMC – plomberie – sanitaires : 17 760.60 € TTC

Lot 11 – Electricité : 9 735.44 € TTC

La commission d'appel d'offres a procédé à l'ouverture des plis le 29 avril 2008. Tous les lots ont fait l'objet d'au moins une proposition recevable.

Réunie le 14 mai 2008 pour l'attribution, après présentation de l'analyse des propositions et conformément aux critères d'attribution annoncés dans le règlement de la consultation, la commission d'appel d'offres a classé en première place les offres suivantes :

Lot 1 – Gros œuvre : LE BATIMENT PONTIVYEN pour un montant de 87 820.87 € TTC (73 345.20 HT)

Lot 2 – Charpente : Entreprise JOUANNO pour un montant de 13 941.89 € TTC (11 657.09 HT)

Lot 3 – Couverture zinc : QUEMARD-HAYS avec option bitume pour un montant de 13 970.67 € TTC (11 681.16 HT)

Lot 4 – Menuiseries extérieures aluminium – fermetures : AMBIANCE ALU pour un montant de 25 622.27 € TTC (21 423.30 HT)

Lot 5 – Menuiseries intérieures bois : entreprise GOUEDARD pour un montant de 8 111.98 € TTC (6 782.59 HT)

Lot 6 – Cloisons sèches : LE SOURN HABITAT pour un montant de 6 302.92 € TTC
(5 270.00 HT)

Lot 7 – Plafonds suspendus : entreprise COYAC pour un montant de 6 062.48 € TTC
(5 068.96 HT)

Lot 8 – Revêtement de sols carrelage – faïence : l'entreprise Jean-Paul MOISAN pour un
montant de 10 853.48 € TTC (9 074.81 HT)

Lot 9 – Peinture : SARL LE ROUX pour un montant de 6 769.22 € TTC (5 659.88 HT)

Lot 10 – Chauffage – VMC – plomberie – sanitaires : FRIMALEC pour un montant de
12 592.03 € TTC (10 528.45 HT)

Lot 11 – Electricité : entreprise HENO pour un montant de 6 140.26 € TTC (5 134.00 HT)

Nous vous proposons :

- De retenir les offres proposées par la commission d'appel d'offres,
- D'autoriser le Maire à signer les marchés à intervenir ainsi que les pièces annexes.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 29 mai 2008

LE MAIRE

Jean-Pierre LE ROCH